

## PROCÈS-VERBAL

### Dépouillement de la consultation par correspondance des membres de l'association du CENTRE SOCIAL PROTESTANT DE GENÈVE

\*\*\*\*\*

A cause de la pandémie de Covid-19, l'assemblée générale de notre association n'a pas pu avoir lieu le 29 avril 2020 comme prévu. Le bureau du CSP a ainsi décidé de suivre l'ordonnance du Conseil fédéral du 16 mars 2020 et de proposer aux membres de l'association du Centre social protestant de Genève d'exercer leur droit de vote par écrit.

L'envoi des documents a été effectué le 12 mai donnant la possibilité aux membres de voter sur 8 points à l'aide d'un bulletin de vote et d'une carte de vote, et ce jusqu'au 29 mai 2020.

Mme Louise Martin, présidente, M. Alain Bolle, directeur, et Mme Marianna Romano, assistante de direction, se sont réunis le 4 juin 2020 à 11h00 au Centre social protestant pour procéder au dépouillement des bulletins de vote.

Ils ont constaté avec satisfaction que sur 260 membres, 123 ont participé en renvoyant leur bulletin et leur carte de vote dûment remplis dans le délai imparti. Le taux de participation est de 47,3 %. D'ordinaire nos assemblées générales se tiennent devant un parterre de 50 à 70 personnes.

Les résultats du dépouillement des bulletins de vote sont les suivants :

#### **Vote 1**

##### **Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 2 mai 2019**

Acceptée par 115 oui et 8 abstentions.

#### **Vote 2**

##### **Approbation des rapports d'activité 2019**

###### **a) Rapport de la présidente**

Approuvé à l'unanimité par 123 oui

###### **b) Rapport du directeur**

Approuvé par 122 oui et 1 abstention

###### **c) Rapport du trésorier**

Approuvé par 122 oui et 1 abstention

###### **d) Rapport de l'organe de révision**

Approuvé par 121 oui et 2 abstentions

#### **Vote 3**

##### **Approbation des comptes de l'exercice 2019**

Acceptée à l'unanimité par 123 oui.

**Vote 4**

**Décharge au comité pour l'exercice 2019**

Acceptée par 121 oui et 2 abstentions.

**Vote 5**

**Election de Madame Elisabeth TRIPOD-FATIO,  
comme membre et présidente du comité, pour un mandat de 3 ans**

Acceptée par 119 oui, 1 non et 3 abstentions.

**Vote 6**

**Réélection de Monsieur Paul-Olivier VALLOTTON,  
comme membre du comité, pour un nouveau mandat de 3 ans**

Acceptée par 120 oui, 1 non et 2 abstentions.

**Vote 7**

**Réélection de Monsieur Bernard VISCHER,  
comme membre et vice-président du comité, pour un nouveau mandat de 3 ans**

Acceptée à l'unanimité par 123 oui.

**Vote 8**

**Désignation de l'organe de révision des comptes pour l'exercice 2020,  
renouvellement du mandat de la société fiduciaire A. Gautier**

Accepté à l'unanimité par 123 oui.

Nous sommes heureux de constater que les membres ont suivi et accepté les propositions du comité du CSP et les remercions vivement de leur participation. Nous nous réjouissons de la brillante élection de Mme Elisabeth TRIPOD-FATIO à la présidence de notre association, de la réélection de Monsieur Bernard VISCHER comme vice-président et de Monsieur Paul-Olivier VALLOTTON comme membre du comité.

M. Alain Bolle est chargé d'effectuer les démarches auprès du Registre de commerce pour enregistrer Mme Elisabeth Tripod-Fatio comme nouvelle présidente avec signature collective à deux, et pour faire radier les pouvoirs de Mme Louise Martin, présidente sortante.

Si les conditions sanitaires le permettent, nous espérons organiser cet automne une assemblée générale extraordinaire pour informer les membres de vive voix du développement des activités du CSP et de ses nombreux projets.

M. Alain Bolle remercie chaleureusement Mme Louise Martin pour ses huit années d'engagement au sein du comité du CSP, dont six ans comme présidente, fonction qu'elle a assumée avec talent et avec une grande disponibilité. Il la remercie également pour la confiance et le soutien qu'elle lui a accordés pendant toutes ces années.

M. Alain Bolle tient à féliciter Mme Elisabeth Tripod-Fatio pour son élection au poste de présidente, à la remercier d'avoir accepté cette charge et d'offrir du temps et ses compétences à notre association.

La réunion est levée à 12h45.

Procès-verbal rédigé le 5 juin 2020



Marianna ROMANO  
Procès-verbaliste



Louise MARTIN  
Présidente